

Améliorer le confort de nos patients et de leur entourage

DES JARDINS À VIVRE



PROJET

La Résidence Angély accueillera dès l'été 2021, 36 personnes adultes en foyer occupationnel, une chambre d'hébergement temporaire et 18 personnes handicapées vieillissantes en maison de retraite spécialisée.

L'aménagement du jardin est intégré à un projet institutionnel contribuant à la qualité de vie des habitants du futur foyer occupationnel et maison de retraite spécialisée. Habiter un lieu, c'est disposer d'un logement sécurisant permettant de disposer d'un espace d'intimité et d'espaces collectifs adaptés (pour se restaurer, se soigner, s'informer, apprendre, communiquer, se divertir, recevoir ses proches et des amis). Habiter un lieu comprend aussi de vivre les saisons, d'être en relation avec l'environnement et la nature, de profiter de loisirs en extérieur.



OBJECTIFS

- apporter de la joie et de la sérénité aux habitants à travers une ouverture sur un espace extérieur sécurisant ;
- faire participer les usagers à la création du jardin : en prendre soin, participer à son évolution, assister au cycle de la vie depuis la graine plantée jusqu'aux légumes et fruits à cueillir et à déguster ;
- avoir une qualité environnementale tant pour les habitants que pour les professionnels travaillant au sein de la résidence ;
- disposer de ressources environnementales à partager (sentir, toucher, goûter, en prendre soin), des espaces extérieurs à partager (jeu, promenade, détente).



FINANCEMENT

L'aménagement de ces jardins implique :

- la réalisation de travaux d'accessibilité ;
- l'acquisition d'équipements : portail, portillons, clôtures ;
- l'achat de mobiliers extérieurs ;
- la plantation de végétaux, l'aménagement d'un potager et d'un terrain de pétanque.

Le coût total de ce projet est de **150 000 euros**.

